



[Voir ce message dans votre navigateur](#)

Newsletter 16 - Décembre 2020

Nouvelles vidéos des travaux sur la Vesle et la restauration de mares

Deux nouvelles vidéos, réalisées par FR-COM, ont été mises en ligne sur le site du SIABAVES :

- L'évolution de la Vesle suite aux travaux en aval de l'agglomération de Reims, sur les communes de Merfy, Champigny et Châlons-sur-Vesle montrant l'avant travaux en 2016 et l'après en 2018 et 2020 ;
- Les travaux de restauration d'une zone humide au lieu-dit du Moulin (communes de Muizon / Trigny) consistant à reconnecter une annexe hydraulique de la Vesle et sa remise en état pour devenir une frayère à brochet, et à réaliser d'un réseau de 13 mares favorables à l'accueil des amphibiens

Pour voir les vidéos : [page sur la Vesle](#).

Travaux d'entretien de la Vesle et de la Suipe

Les travaux d'entretien ont démarré sur les deux cours d'eau :

- La Suipe entre Aubérive et Vaudesincourt : en avril pour la fauche de la Renouée du Japon, à partir du 23 novembre 2020 pour des travaux forestiers et le retrait d'embâcles gênants ;
- La Vesle entre le pont de Muizon et le pont de Courlandon : démarrage entre le 9 et 11 décembre 2020, pour une durée d'un ou deux mois, pour les travaux forestiers et le retrait d'embâcles gênants.

Démarrage des travaux sur la Prosne

Les travaux ont débuté 24 novembre 2020, en amont de Prosnes. Il s'agit des travaux d'entretien (travaux forestiers et enlèvements d'embâcles) sur 2,4 km et des travaux de plantation d'une ripisylve, composée d'espèces arbustives et arborescentes, sur environ 600 mètres linéaires.

Fin des contrats globaux d'actions Vesle marnaise et Suipe-Loivre et nouveau contrat

Les contrats globaux d'actions Vesle marnaise et Suipe-Loivre se terminent le 31 décembre 2020. Les bilans des 6 années, pour la Suipe, et 5 années pour la Vesle, sont en cours de réalisation et seront mis en ligne sur le site internet. La cellule d'animation tient à remercier l'ensemble de ses partenaires pour leur implication dans ces deux contrats.

Ils seront remplacés par un nouveau, à l'échelle du SAGE Aisne Vesle Suipe, pour 6 ans à partir de 2021 : le Contrat Territorial Eau et Climat Aisne Vesle Suipe. Il abordera les thématiques suivantes : rivières, zones humides, gestion quantitative de la ressource en eau et érosion-ruissellement.

Pourquoi ce message ?

Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [se désabonner](#).

SIABAVES · CS 800036 · Reims 51722 · France